



## CONDUITE A TENIR FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES

### En cas de fuite de matières toxiques (gaz, etc.)

#### Si l'on est témoin d'un accident de produits dangereux :

- Protéger, baliser pour éviter un « sur-accident ».
- Faire éloigner les personnes situées à proximité.
- Donner l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112).



#### En cas de fuite de produit :

- Ne pas entrer en contact avec le produit (en cas de contact : se laver et si possible se changer).
- Quitter la zone de l'accident : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter de pénétrer dans un nuage toxique.
- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se mettre à l'abri.
- Fermer toutes les ouvertures, arrêter la ventilation, boucher les entrées d'air.
- Éteindre toute flamme ou étincelle.

### En cas d'accident nucléaire :

- Rentrer dans le bâtiment le plus proche.
- Fermer toutes les ouvertures et respecter les consignes de confinement : arrêter la ventilation et la climatisation, boucher les entrées d'air.
- Ne pas toucher aux objets éventuellement contaminés.
- S'il pleut, laisser dehors tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie (impermeable, parapluie, vêtements).
- Suivre les consignes d'évacuation (le cas échéant).
- Ne pas toucher aux objets, aliment, eau qui auraient pu être contaminés.
- Ne pas consommer les fruits et légumes cueillis ou le lait collecté dans la zone contaminée.
- Suivre les consignes données par les autorités concernant l'occupation et l'usage de sols éventuellement contaminés.

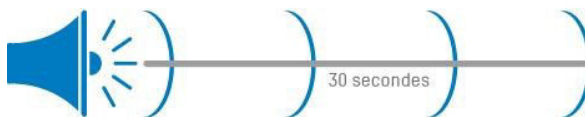


## SIGNAL D'ALERTE

### DÉBUT D'ALERTE



### FIN D'ALERTE



## ALERTE MÉTÉO

**Niveau 1** : pas de vigilance particulière.

**Niveau 2** : soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex: chute de neige, orage d'été) sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

**Niveau 3** : soyez très vigilant ; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

**Niveau 4** : une vigilance absolue s'impose ; des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.



## CONTACTS UTILES

Mairie de Villeneuve de Berg : **04 75 94 80 09**

Pompiers : **18** ou **112**

Gendarmerie : **17**

SAMU : **15**

Police municipale : **06 72 30 09 45**

Alerte crue : **0 821 21 88 07** ou [www.vigicues.gouv.fr](http://www.vigicues.gouv.fr)

Météo France : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)

Préfecture de l'Ardèche : **04 75 66 50 00**

DIR Massif central :

[www.enroute.massif-central.equipement.gouv.fr/](http://www.enroute.massif-central.equipement.gouv.fr/)

## COMMUNE DE VILLENEUVE DE BERG

### DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)



## CONDUITE A TENIR EN CAS DE RISQUES MAJEURS



**DOCUMENT A CONSERVER également consultable en mairie ou sur le site internet de la commune : [www.villeneuveberg.fr](http://www.villeneuveberg.fr)**

# CONDUITE A TENIR FACE AUX RISQUES NATURELS

## En cas d'inondation :

### Avant :

#### à l'intérieur d'un bâtiment :

- Couper le gaz et l'électricité.
- Obturer les entrées d'eau : portes, fenêtres, etc.
- Mettre au sec les meubles, objets, matières et produits.
- Faire une réserve d'eau potable et de nourriture.

#### à l'extérieur :

- Sortir de son véhicule qui peut être emporté par la crue.
- S'éloigner de la zone dangereuse et se réfugier sur un point haut.



### Pendant :

- S'informer de l'évolution de la montée des eaux et du niveau de vigilance.
- Se conformer aux directives des services de secours.
- Se réfugier sur un point haut (étages, collines), signaler sa présence et attendre les consignes.
- Ne pas s'engager sur une route inondée.

### Après :

- Vider rapidement de leurs eaux les locaux encore inondés.
- Nettoyer, aérer et désinfecter les pièces inondées.
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche.
- Chauffez dès que possible.

## En cas de forte chute de neige :

- Se tenir informé des conditions météorologiques et suivre les consignes de sécurité.
- Prévoir la mise en sécurité des véhicules.
- Rester chez soi, éviter tout déplacement à pied ou en voiture.
- Protéger ses canalisations d'eau contre le gel.



### En cas d'obligation de déplacement :

- Se renseigner sur l'état du réseau routier et respecter scrupuleusement les consignes de circulation.

## Dans tous les cas de risques majeurs :



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école



Éviter de téléphoner



Ne pas fumer



Écouter la radio

## En cas de feu de forêt :

### Avant :

- Repérer les chemins d'évacuation et les abris.
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels).
- Débroussailler.
- Vérifier l'état des fermetures (portes/volets) et la toiture.

### Pendant :

#### Si l'on est témoin d'un départ de feu :

- Informer les pompiers (18 ou 112) le plus vite et le plus précisément possible.
- Si possible, attaquer le feu.
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent.
- Rentrer dans le bâtiment le plus proche.
- Fermer les volets, les portes et les fenêtres.
- Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur des abris).
- Respirer à travers un linge humide.



#### Si vous êtes en voiture :

- Ne pas sortir.
- Gagner si possible une clairière, ou arrêtez-vous sur la route dans une zone dégagée et allumez vos phares (pour être facilement repéré).

#### Votre habitation est exposée au feu :

- Ouvrir le portail du terrain pour faciliter l'accès des pompiers.
- Arroser le bâtiment tant que le feu n'est pas là, puis rentrer les tuyaux d'arrosage (ils seront utiles après).
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur, les éloigner du bâtiment si possible.

### Après :

- Éteindre les feux résiduels.

## En cas de mouvement de terrain :

### Avant :

- Signaler à la mairie :
  - \* l'apparition de fissures dans le sol,
  - \* les modifications importantes dans les constructions,
  - \* l'apparition d'un fontis (affaissement du sol provoqué par un éboulement souterrain),
  - \* l'apparition de blocs en surplomb sur une falaise ou de blocs désolidarisés sur une paroi.

### Pendant :

- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments.
- Fuir latéralement la zone dangereuse.
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches.
- Ne pas revenir sur ses pas.



### Après :

- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé sans autorisation des autorités ou avis d'un expert.
- Empêcher l'accès au public.
- Informer les autorités (18 ou 112).

## En cas de séisme :

### Pendant :

#### Rester où l'on est :

- **à l'intérieur** : se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous un meuble solide. S'éloigner des fenêtres.
- **à l'extérieur** : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (pont, cheminée...). S'éloigner des bâtiments.
- **en voiture** : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.



### Après :

- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses ;
- Sortir rapidement du bâtiment. Si possible, couper l'eau, l'électricité et le gaz ;
- Ne pas prendre les ascenseurs.